

SIMI 2016 : l'EPA Sénart lauréat de l'appel à projet « *Inventons la métropole du Grand Paris* », propose 2 ilots pour la construction d'immeubles durables et innovants au cœur du Carré Sénart

Lauréat de l'appel à projets « *Inventons la Métropole du Grand Paris* », le Carré Sénart a été sélectionné avec 60 autres sites en octobre dernier. Aujourd'hui, l'EPA Sénart lance un appel à candidature à l'attention des opérateurs et promoteurs pour la conception et la réalisation de bureaux innovants et durables au cœur du Carré Sénart.

A Lieusaint, au sein de l'agglomération Grand Paris Sud, les opérateurs retenus bénéficieront des atouts exceptionnels du Carré Sénart :

- Un foncier immédiatement disponible sur un site dynamique qui accueille de nombreuses entreprises
- Une surface à bâtir de 12 000 m² constructibles, divisée en deux parcelles de 7 500 m² et 7 550 m²
- Une situation privilégiée au cœur du centre urbain de Sénart,
- Une desserte performante assurée par les transports en commun et les grands axes routiers (N104, A5, A6)

« *Le Carré Sénart, du foncier immédiatement disponible, sur lesquels les projets peuvent s'enclencher rapidement, un territoire maîtrisé et déjà aménagé avec relativement peu de contraintes.* » résume Aude Debreil, Directrice Générale de l'EPA Sénart.

Les opérateurs et promoteurs qui s'engageront dans ce projet bénéficieront des réflexions menées par le cabinet Franck Boutté Consultants sur l'innovation technique durable aux différents stades de développement des bâtiments. Ensemble, ils apporteront une réponse globale et concrète à la question : « *Comment réaliser 12 000 m² de SDP¹ de bureaux innovants, tant dans leur conception et leurs usages que dans leurs conditions de gestion et de fonctionnement, tout en restant économiquement attractif ?* »

Un engagement fort de l'EPA Sénart pour développer des espaces de travail et de vie innovants dans la Métropole du Grand Paris

" *Le Carré Sénart est un lieu à part, novateur et unique dans sa conception. Un modèle de développement urbain plébiscité par les acteurs du territoire². Le Carré accueille donc tout naturellement notre projet lauréat de l'appel à projets *Inventons la Métropole du Grand Paris* ».* souligne Aude Debreil.

« *L'EPA Sénart souhaite que les investisseurs s'engagent à réaliser des projets durables et innovants, à la fois dans leur construction et leurs usages, permettant d'offrir aux entreprises des espaces de travail collaboratifs, écologiques et dotés des nouvelles technologies.* » ajoute Aude Debreil.

Des valeurs et un engagement forts pour l'EPA Sénart qui envisage d'y installer ses nouveaux bureaux.

¹ Surface de plancher

² Etude qualitative imaginez « Sénart Demain », réalisée en Octobre 2016 auprès d'habitants, usagers et décideurs économiques du territoire.

Le Carré Sénart, un nouveau modèle de développement urbain

Le Carré Sénart incarne une nouvelle génération de centre urbain. Initié au début des années 2000, il connaît depuis sa création un développement considérable. Il compte aujourd'hui 3 600 salariés et présente une offre d'équipements variée : commerces, bureaux, théâtre, campus d'ingénieurs....

Une success-story qui ne se dément pas. Ainsi les opérateurs du Carré Sénart poursuivent leurs investissements. Unibail-Rodamco rénove et agrandit son centre commercial pour 230 millions d'euros. Carré Haussmann, spécialiste des bureaux tertiaires, réalise un Pôle santé destiné à accueillir une centaine de médecins spécialistes.

A l'instar de ces investisseurs, les opérateurs candidats bénéficieront d'une dynamique de développement unique et d'un cadre environnemental exceptionnel. Ils sont invités à imaginer un projet qui contribue à affirmer la dimension innovante du site et à faire émerger de nouveaux usages.

A l'occasion du SIMI (du 30 novembre au 02 décembre), ils sont conviés à rencontrer les acteurs économiques et institutionnels de Sénart **et à assister à la présentation du projet le jeudi 1^{er} décembre à 12h00** (stand Sénart, Espace Passy D44, niveau 1)

Les candidats peuvent consulter le dossier et s'inscrire, avant le 13 janvier 2017 sur la data room : www.inventonslametropolegrandparis.fr.

Visuels du Carré Sénart sur demande

A propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart

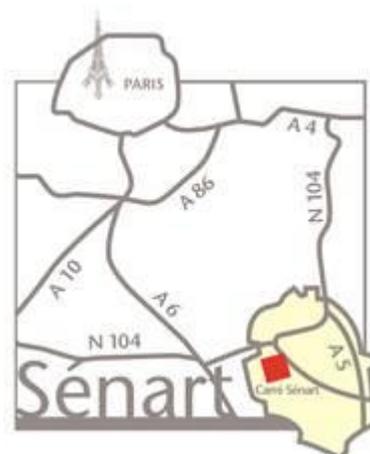
L'établissement public d'aménagement (EPA) a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart. Il participe ainsi activement à la production de logements en Ile-de-France et à son attractivité économique.

A propos de l'opération d'intérêt national de Sénart

Située à 30 km de Paris, les 10 communes de Sénart s'étendent sur 120km² et comptent aujourd'hui 118 000 habitants, 4 300 entreprises et 43 300 emplois. **Avec un taux de croissance de 9,2% sur ces cinq dernières années (contre 1% en Ile-de-France), Sénart est l'un des pôles économiques les plus dynamiques d'Ile-de-France.**

Chaque année, l'Opération d'Intérêt National, accueille 2000 nouveaux habitants et génère la création d'environ 1000 emplois.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr



Contacts presse :

EPA Sénart

Marylin Huteau – Tél. : 01 64 10 15 64 – email : marylin.huteau@epa-senart.fr

GCorporate

Martine Broncher / Hélène Cohen-Ayache – Tél : 01.43.59.29.87 – email : helene.cohen@gootenberg.fr